

Couleurs Vexin du français



n° 49
octobre 2013

Le journal du Parc naturel régional du Vexin français



* **L'agriculture,**
un enjeu majeur pour le Parc



UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI



Parc
naturel
régional
du Vexin français

Sommaire

Vie du Parc p. 3 à 5

Dossier

L'agriculture, un enjeu majeur pour le Parc p. 6 à 12

Portrait

Mission agriculture : l'atout de la complémentarité p. 13

Initiative

La ferme d'Haravilliers, une exploitation innovante p. 14

Empreintes

Sauvez le busard ! p. 15

Zoom sur 2013

Le Parc, territoire à vivre p. 16 à 17

Agenda

..... p. 18

Page des jeunes

Le jardin laboratoire du musée du Vexin français : regardez, observez, explorez, touchez, sentez ! p. 19

En couverture : Bréançon
© PNR Vexin français

Marc Giroud :

« *Poursuivre la valorisation de notre territoire et renforcer encore son identité vexinoise* »

Quand et comment avez-vous été amené à vous impliquer dans « l'aventure » du Parc ?

À la création du PNR, en 1995, en tant que maire, et parfaitement en phase avec les attentes de la population, j'ai, bien sûr, adhéré à l'objectif de protéger le Vexin français contre une extension sans limite de la « Ville nouvelle ». Plus récemment, comme président de Communauté de communes, j'ai vécu l'immense apport du Parc sur la vie économique, dans une logique de promotion du développement tout en contrôlant ses impacts négatifs. Les entreprises sont, du fait même de la Charte du Parc, dorénavant regroupées pour ne pas miter le paysage. En outre, les nouvelles zones d'activités disposent, sous l'impulsion du Parc, d'une charte environnementale dont la mise en œuvre démontre que l'on peut être exigeant tout en restant attractif pour les entreprises... avec des effets environnementaux très concrets, notamment sur le maintien de la biodiversité dans ces zones (flore locale, insectes pollinisateurs...). Et, sans le Parc, un tel pari, pourtant assez simple à gagner, n'aurait même pas été imaginé !

Quels sont les grands enjeux pour le Parc ?

Poursuivre la protection de nos magnifiques paysages et la valorisation du patrimoine bâti. Mais pas seulement. Le patrimoine naturel doit aussi être préservé ; il est, lui aussi, très riche, très divers et très précieux (ex : plusieurs espèces d'intérêt européen, sur nos coteaux calcaires, nos milieux humides...) mais il est également très vulnérable... La ressource en eau est également un enjeu majeur, de même la consommation d'énergie, les mobilités, l'habitat et, bien entendu, la vie des gens.

Les Parcs ont à faire face à un défi. Les considérations environnementales étant à présent largement partagées au sein de la société, la raison d'être des Parcs a pu être questionnée. Pourquoi, en effet, privilégier les espaces qui sont déjà les mieux dotés ? La seule réponse acceptable à cette question est de faire des Parcs des territoires d'excellence et donc de référence ; ce qui leur assigne aussi un objectif d'expérimentation. Par exemple, en lien avec l'Institut national de la recherche agronomique, le Parc propose aujourd'hui à des agriculteurs volontaires d'expérimenter de nouvelles pratiques destinées, si elles apportent de bons résultats en termes de production, de diminution des intrants, de diversification, de raccourcissement des circuits entre la production et le consommateur, etc... à être proposées plus largement, au sein du Parc et dans d'autres territoires.

L'agriculture est le sujet central de ce numéro de « *Couleurs du Vexin* » qui invite chacune et chacun à mieux connaître les réalités, les enjeux et les problématiques de cette dimension essentielle aux paysages et à la vie du Vexin... et, pourtant, si mal connue de sa population.



Succédant à Jean Pichery Conseiller général du Val d'Oise et maire de Cormeilles en Vexin, Marc Giroud a été élu Président du Parc naturel régional du Vexin français le 24 juin dernier. Médecin urgentiste, cofondateur et président de Samu-Urgences de France, Marc Giroud est très engagé dans la vie locale depuis 1977, date à laquelle il entre au conseil municipal de Valangoujard. Il deviendra maire de cette commune six ans plus tard. Dès 1995, il milite activement pour la création du Parc et y assume successivement des responsabilités dans les domaines de l'environnement et de l'urbanisme durable. Au préalable, il avait initié la communication du Parc notamment en créant et animant ses supports de communication comme « *Couleurs du Vexin* »... Juste retour des choses, Marc Giroud répond aux questions de la rédaction.

Un nouvel ouvrage consacré à la flore des Coteaux de la Seine !

Gérard ARNAL, ingénieur agronome et botaniste émérite, est l'auteur de cet ouvrage sur la flore des coteaux, du XIX^{ème} siècle à nos jours.

Toutes les plantes recensées sur le périmètre de la réserve naturelle nationale des coteaux de la Seine, autour de La Roche-Guyon, sont présentées de façon complète à l'aide de planches largement illustrées, rendant la lecture plus attrayante et l'identification plus facile. Ainsi, au-delà de la référence scientifique, ce catalogue constitue aussi une sorte de guide de terrain.

Cet ouvrage inédit publié dans la collection «La bibliothèque fantôme» est une co-édition du Parc naturel régional du Vexin français, de l'Établissement Public de Coopération Culturelle du Château de La Roche-Guyon et des Editions de l'Amandier.

L'ouvrage est notamment en vente au musée du Vexin français à Théméricourt (25 €).

■ Gérard ARNAL animera le vendredi 25 octobre une conférence sur la flore des coteaux à la médiathèque de Bennefont, rue de l'église, à 20 heures.



Le programme « Habiter mieux » change de braquet !

LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE : ÉTAT DES LIEUX

En France 3 400 000 ménages consacrent plus de 10% de leurs ressources à régler leurs factures d'énergie. 62 % sont propriétaires de leur logement. Ce sont ainsi 2,1 millions de ménages concernés dont essentiellement ceux dont les ressources sont les plus modestes. 90% d'entre eux résident dans des maisons individuelles, majoritairement construites avant les premières normes thermiques de construction mises en place dès 1975. Après l'inscription récente dans la loi d'une définition de la précarité énergétique, (Loi « Grenelle 2 » du 12 juillet 2010), le programme national « Habiter Mieux » témoigne de la politique d'envie désormais consacrée à lutter contre ce phénomène.

« Habiter mieux » est un programme très ambitieux, initié par l'État dans le cadre des Investissements d'avenir. En 7 ans, l'État va investir 500 millions d'euros, l'ANAH (Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat) 600 millions et les fournisseurs d'énergie 250 millions d'euros dans le programme. L'objectif consiste à aider 300 000 ménages à améliorer leur logement par des travaux de rénovation thermique efficaces, afin



de gagner en confort, en qualité de vie et en pouvoir d'achat. Il s'agit d'atteindre au minimum 25% de gain énergétique par logement rénové.

Le programme « Habiter mieux » s'adresse aux propriétaires occupant leur logement, ainsi que depuis peu aux propriétaires bailleurs et aux copropriétaires.

« HABITER MIEUX » C'EST QUOI ?

■ C'est une aide financière pour vous permettre de réaliser des travaux de rénovation thermique pour :

- bien vous chauffer et gagner en confort,
- diminuer le montant de vos factures.

■ C'est aussi la garantie d'un accompagnement personnalisé : un spécialiste se déplace chez vous pour :

- réaliser le diagnostic thermique de votre logement,

- élaborer avec vous votre projet de travaux,
- faire réaliser les devis par des professionnels et vous aider à les comparer,
- monter vos dossiers de financement,
- suivre à vos côtés le bon déroulement de vos travaux.

■ Conditions pour bénéficier du programme :

- vous occupez le logement dont vous êtes propriétaire ;
- vos revenus ne dépassent pas un certain niveau de ressources.

■ Si vous êtes intéressés et si vous remplissez ces conditions, n'hésitez pas à vous rendre sur le site :

<http://www.renovation-info-service.gouv.fr/>

Le Parc naturel régional du Vexin lance son Bilan Carbone !



Démarche de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) - Source : eco-act.com

Dans sa Charte « Objectif 2019 », le Parc s'engage à réaliser le Plan Climat-Énergie du Vexin français autour de 3 axes principaux : favoriser les transports durables, maîtriser la demande énergétique et privilégier le recours aux énergies renouvelables.

Pour réaliser ce Plan Climat, le Parc et les signataires de la Charte se sont engagés

à repérer les sources d'émissions de gaz à effet de serre (CO₂, méthane, ...) sur le territoire et se fixer des objectifs de réductions de ces émissions.

Pour cela, le Parc a donc choisi d'établir son « Bilan Carbone territoire ». Ce diagnostic a pour objet d'évaluer et de hiérarchiser le poids des émissions de gaz à effet de serre générées sur une période donnée

par l'ensemble des activités d'un territoire : celles des résidents, de l'ensemble des collectivités et de tous les acteurs.

Cette « photographie » détaille l'impact climatique du territoire, mais également sa dépendance aux énergies fossiles (gaz et pétrole principalement). Les principaux postes d'émission étudiés seront la production et la consommation d'énergie, l'industrie, les activités tertiaires, l'habitat, l'agriculture, les transports, la collecte et le traitement des déchets. En plus, ce bilan permettra d'estimer les « économies de CO₂ » issues des activités agricoles et forestières en stockant une certaine quantité de ces gaz dans le sol.

Le Bilan Carbone débutera cet automne et se déroulera sur une année. Le cabinet EcoAct sera le partenaire du Parc pour la réalisation de l'étude.

Une plateforme de financement collaboratif pour les porteurs de projet



De nombreux porteurs de projet peinent souvent à trouver des ressources financières pour mener à bien leur initiative. Afin de les aider à finaliser leur plan de financement, le Parc a constitué un partenariat avec une plateforme de financement communautaire(*).

L'idée consiste à mobiliser l'épargne locale et à prêter les fonds collectés aux porteurs de projet à un taux zéro (aucun coût à la charge de l'emprunteur). Bien sûr, l'objectif n'est pas seulement d'allouer un prêt à taux zéro mais aussi de donner l'opportunité aux habitants de participer à la réussite de projets locaux

et de créer un lien entre le prêteur et l'emprunteur, entre le producteur et le consommateur, entre entrepreneurs et habitants du territoire.

Convaincus par ce soutien, les professionnels du financement seront certainement plus enclins à contribuer, eux aussi, financièrement au projet.

Le Parc lance donc un appel aux porteurs de projets dans les domaines économique, agricole, touristique et culturel qui sont intéressés par cette initiative.

Pour toute information complémentaire, contacter le pôle développement :
01 34 48 66 10
economie@pnr-vexin-francais.fr

(* Plateforme Hellomerci (Hellomerci.com), prêts à taux zéro de 200 à 15 000 € sur 3 ans, commission de 3% à 6% prise en charge par le Parc (TEG=0)



Ils ont relevé le défi !

Le Parc porte des valeurs d'exemplarité, de performance environnementale, d'esprit d'innovation.

Menée à l'initiative du Parc naturel régional du Vexin français et en partenariat avec les Chambres de Commerce, de Métiers et de l'Artisanat du Val d'Oise et des Yvelines et Yvelines tourisme, l'opération des Eco-Défis s'inscrit dans la suite logique des Eco-Trophées de 2010. Elle vise à inciter les entreprises à mener des actions concrètes en faveur du développement durable et à valoriser leur engagement.

Les Eco-défis sont ouverts aux artisans, aux commerçants et aux professionnels du tourisme et des loisirs inscrits dans une démarche de progrès. En fonction du nombre de défis réalisés (3 au minimum), les entreprises lauréates sont récompensées par des distinctions : éco-défi simple, de bronze, d'argent ou de or.

LES DEFIS REALISÉS DANS LES THÉMATIQUES PROPOSÉES :

- **ENERGIE** - Maîtrise et réduction des consommations,
- **TRANSPORTS** - Réduction des émissions polluantes générées,
- **PRODUITS** - Achat et utilisation de produits plus respectueux de l'environnement,
- **EMBALLAGES** - Remplacement des sacs plastiques et limitation des emballages,
- **DECHETS** - Tri des déchets afin de les soumettre aux filières d'élimination adéquates,
- **EAU** - Amélioration de la gestion de l'eau et prévention des pollutions,
- **BIODIVERSITÉ** - Meilleure prise en compte de la biodiversité,
- **SENSIBILISATION A L'ENVIRONNEMENT** - Accompagnement du personnel et information auprès de la clientèle.

Les lauréats des Eco-défis 2013- 2014

■ Eco-défis simples :

- Chambres d'hôtes - Forge de la Buaille, Aincourt, M^{me} Couesnon
- Crêperie La Cancalaise, La-Roche-Guyon, M. Trouvé
- Gîte des deux lavoirs, Fontenay-Saint-Père, M. et M^{me} Ithen

- Les Chocolats de Vétheuil, Vétheuil, M. Dequehen
- Menuiserie Saint Antoine, Ennery, M. Coguic
- Office de Tourisme - Parmain, M. Tantardini
- Restaurant Le chemin des Peintres, Auvers-sur-Oise, M. Pastoressa
- Salon de coiffure la Tourelle, Cormeilles-en-Vexin, M^{me} Rouillard

■ Eco-défis de bronze :

- Agence immobilière Cafhore, Parmain, M. Arvault
- Agence immobilière Vues d'Ici, Vu d'Ailleurs Vaux-sur-Seine, M. Ribeiro
- Alimentation générale, Vétheuil, M. El Bouahali
- Bar-Tabac-Brasserie Le Relais du Château, La-Roche-Guyon, M^{me} Chelay
- Camping - Val de Nesles, Nesles-la-Vallée, M. Benhamou
- Catherine Fleurs, Magny-en-Vexin, M^{me} Cormier
- Entreprise Paysagiste Olivier Vignal, Vigny, M. Vignal
- Epicerie Aoua, La-Roche-Guyon, M. Aoua
- Fleuriste - Le char fleuri, Chars, M. Le Goff
- HP Peinture, Sagy, M. Harnois
- Pharmacie Brunet, Oinville-sur-Montcient, M. Brunet
- Pharmacie Chambrion, Vétheuil, M. Chambrion
- Restaurant - Le Clos du Pétillon, Théméricourt, M^{me} Lecordier
- Restaurant Le Montcient, Oinville-sur-Montcient, M. et M^{me} Queru
- Salle de réception - La grange aux tulipiers, Guiry-en-Vexin, M^{me} Huppe
- Vacossin - Traiteur, Commeny, M. Vacossin

■ Eco-défis d'argent :

- Chambres d'hôtes - Au relais de Chaussy, Chaussy, M^{me} Cuntz
- Epicerie - La cabas Vignois, Vigny, M^{lle} Ihmad
- Musée de l'Absinthe, Auvers-sur-Oise, M^{me} Delahaye
- Musée du Vexin français, Théméricourt, M^{lle} Loriné

■ Eco-défis d'or :

- Château de la Roche-Guyon, M. Chevallier et M. Lopes

Une enquête auprès des habitants et des acteurs du territoire

LE PARC TESTE SA NOTORIÉTÉ

« **Connais-toi toi-même...** Cette invitation attribuée à Socrate aurait pu être le nom de l'enquête de notoriété que le Parc vient de réaliser auprès des habitants et des acteurs de son territoire et de leurs voisins des villes-portes. Contactés par téléphone, 900 personnes représentatives de la « population Parc » ont pu s'exprimer largement sur leur perception des objectifs, des actions et de la communication de notre Syndicat mixte d'aménagement et de gestion. Des résultats plutôt rassurants, parfois surprenants qui vont nous aider à devenir meilleurs !

Rassurant... 96% des habitants, savent qu'ils vivent dans un Parc naturel régional et plus de 80% connaissent ses missions principales : protection de l'environnement, mise en valeur du patrimoine et du cadre de vie, et 77% estiment que son rôle dans ces domaines est déterminant. Par ailleurs, 74% des personnes interrogées affirment que le Parc porte des projets et qu'il a un véritable rôle en matière de conseil, de coordination des actions publiques, d'éducation et de formation et aussi de financeur.

Surprenant... Un habitant sur deux ne sait pas citer une action menée par le Parc et vous n'êtes seulement que 13% à connaître ses offres culturelles et moins de 5% ses actions dans le domaine de l'éducation ou dans celui du développement économique ou encore du tourisme ! Surprenant aussi que 62% des habitants pensent que le Parc joue un rôle de « police » en matière d'environnement et d'urbanisme. Certains ajoutant qu'à ce titre, ils ont rencontré des difficultés lors de projets de construction ou d'extension d'habitation... Ce qui en réalité n'est pas possible car les services du Parc sont dans l'accompagnement et le conseil et n'ont aucun pouvoir de police !

Savez-vous, que seulement 7 habitants sur 10 lisent les publications du Parc... Puisque c'est votre cas, nous espérons que vous êtes parmi les 80% de lecteurs satisfaits des renseignements que vous trouvez dans « Couleurs en Vexin ». Mais si comme 75% des personnes interrogées vous n'avez jamais consulté notre site internet. Il n'est pas trop tard. Retrouvez ou découvrez votre Parc sur www.pnr-vexin-francais.fr





L'agriculture, un enjeu majeur pour le Parc

Moisson à Nucourt

Avec plus de la moitié de la superficie de son territoire consacrée à l'agriculture, le Parc du Vexin français ne pourrait renier sa vocation agricole. Figurant en bonne place dans sa Charte, le Parc fait de l'agriculture un axe majeur de réflexion et d'action : « L'élaboration et la mise en œuvre d'un projet agricole pour le Vexin français ont pour objectif de pérenniser une agriculture diversifiée, économiquement viable, écologiquement responsable (...). ». Elle est « le moteur d'une vie locale de qualité. ».

Préserver l'activité agricole du territoire est un enjeu ambitieux quand on sait que ces 50 dernières années, l'Ile-de-France a perdu 100 000 hectares de terres agricoles fertiles, au profit de l'urbanisation. Si l'agriculture s'est développée et a perduré dans le Vexin français, c'est que le territoire s'y prête : qualité des sols et climat, bon niveau de qualification des agriculteurs, exploitations de taille optimale...

Le territoire du Parc compte 350 exploitations avec une surface agricole utilisée (SAU) de 123 ha en moyenne. La tendance est à la diminution du nombre d'exploitations. Le voisinage des grandes agglomérations présente pour l'activité agricole à la fois des inconvénients (recul des terres agricoles...) mais aussi des avantages par l'important bassin de consommateurs. Les produits élaborés

dans le Vexin sont de qualité : le Parc a encouragé la vente directe à la ferme. Mais l'agriculture est fortement exportatrice, les productions sont peu ancrées dans des filières locales et soumises aux importantes fluctuations des prix en lien avec les marchés internationaux. Cette ruralité vivante doit être pérennisée, avec des exploitations rentables. L'appui du Parc leur est acquis.

L'activité agricole doit aussi prendre en compte les enjeux environnementaux du territoire : biodiversité, protection de la ressource en eau, économies d'énergie... tout en gardant son équilibre économique.

De nouvelles pratiques doivent donc être expérimentées avec des agriculteurs volontaires, avant d'être plus largement proposées.

Blé, colza, betterave

Le Vexin français se situe dans le bassin parisien céréaliier qui est traditionnellement une région de grandes cultures. Parmi celles-ci, les céréales (blé, orge et maïs) occupent une place prépondérante avec 62 % de la SAU contre seulement 11 % pour les oléagineux (colza, tournesol) et 4 % pour les protéagineux (féveroles, pois). Une trentaine d'exploitations produit des cultures spécialisées (maraîchage, arboriculture, horticulture), souvent en complément de leur activité céréalière. Trois cultures se distinguent particulièrement sur le territoire : le blé, le colza et la betterave sucrière.

■ Le blé, 50% environ des surfaces cultivées du Parc



Que ceux qui estiment que c'est beaucoup sachent qu'un m² est nécessaire à la fabrication de trois baguettes de pain ! Car justement, le blé vexinois est essentiellement du blé tendre, - ou blé meunier - « panifiable », à ne pas confondre avec le blé dur utilisé pour la fabrication des pâtes qui n'est pas produit sur le territoire.

Le blé tendre est semé à l'automne, les épis vont sortir fin mai pour une récolte fin juillet. Il est sensible aux maladies et aux insectes (les pucerons en particulier), ce qui implique la nécessité de traitements chimiques et/ou biologiques. Il a également des besoins en azote pour produire son grain et assurer une qualité meunière. Mais attention, la sur-fertilisation fragilise la culture. C'est pourquoi l'agriculteur dispose d'outils pour contrôler la fertilisation.

Il est collecté dans les coopératives sur le territoire du Parc pour être transformé ici ou dans les régions voisines (moulins de Paris, Chars...) ou être exporté via les ports de Rouen ou Le Havre.

■ Le colza, une culture traditionnelle du Vexin

Adaptée à tous les types de terres, cette culture a reconquis beaucoup de surfaces depuis 4 ans. Cet oléagineux est utilisé pour

l'huile industrielle et alimentaire, l'élaboration d'agrocarburant (diester) et la fabrication de tourteaux pour l'alimentation animale.



Les semis s'effectuent fin août, la floraison a lieu en avril et les « siliques » (capsules qui portent les graines) sont récoltées en juillet, quand elles sont sèches. Les graines sont ensuite collectées vers des coopératives ou différentes unités de transformation, selon l'utilisation qui va en être faite.

La culture du colza n'est pas de tout repos car la plante compte des amateurs importants : les limaces entre l'automne et l'hiver, les insectes ravageurs à l'automne et au printemps... Heureusement, les agriculteurs du Vexin ont su mettre en place un réseau de surveillance performant. Le colza constitue une excellente « tête d'assolement », en préparant bien le terrain, et est un bon précédent pour le blé.

■ La betterave, une amélioration variétale permanente

Cultiver la betterave sucrière, qui préfère les terres riches et profondes, a ses avantages. Elle procure une bonne rémunération et constitue, comme le colza, une bonne tête d'assolement. Revers de la médaille : c'est une « spécialité » très technique, qui supporte difficilement la concurrence des autres plantes, néces-

site beaucoup de matériel (en particulier pour la récolte) et génère de forts coûts de main-d'œuvre.



D'ailleurs la betterave a failli disparaître des champs vexinois, il y a une cinquantaine d'années, avec la fermeture des sucreries : ce sont les progrès réalisés dans la sélection des variétés qui ont assuré sa pérennité. La recherche continue et les rendements ne cessent de s'améliorer et la production est organisée sur le principe des quotas (appelé à disparaître). En moyenne, la surface consacrée à la betterave est de 10 à 20 ha par exploitation, et 1 m² de betteraves c'est 1 kilo de sucre produit (votre boîte à sucre !). Les semis sont réalisés en mars, pour une récolte d'octobre à novembre, selon les besoins de la sucrerie. Cette période est souvent difficile, en particulier pendant les automnes pluvieux : les lourds engins utilisés pour l'arrachage et le transport déposent de la boue sur les routes. Comme d'autres travaux agricoles, ces travaux peuvent avoir lieu la nuit.

Il n'y a plus d'unité de transformation (sucreries et distilleries) sur le territoire du Parc. Une bonne partie de la production est dirigée vers la sucrerie d'Etrepigny dans l'Eure. Issue de la transformation de la betterave en sucre, la pulpe est utilisée pour l'alimentation animale : elle est alors sur-pressée et vendue aux éleveurs.

L'élevage envers et contre tout

Ne représentant plus que 10 % de l'activité agricole du Vexin français, l'élevage (bovin, ovin et volail principalement) reste présent même si son recul progressif entraîne la disparition des prairies.



Ce déclin depuis plusieurs années dans l'Ile-de-France s'explique par plusieurs raisons : la baisse du nombre d'exploitants, due à la pénibilité du travail, à des problèmes de transmission et l'absence d'abattoir et d'atelier de transformation à proximité... Pourtant, le territoire ne manque pas

d'atouts : les exploitations sont vastes et quasiment toutes autonomes sur le plan de l'alimentation du bétail. Les éleveurs sont nombreux à vendre leur viande en direct à la ferme, ce qui est plus intéressant économiquement, et leur permet de valoriser leur métier auprès des consommateurs.

L'activité d'élevage est généralement associée à la polyculture. Restent aujourd'hui 25 éleveurs de bovins, pour le lait ou la viande. Les éleveurs de bovins à viande – une vingtaine – sont pour la plupart des « naisseurs » : les bêtes qu'ils commercialisent sont nées sur l'exploitation. Les races de prédilection sont la Salers, la Charolaise, la Blonde d'Aquitaine, l'Aubrac et la Limousine.

« Engraisseurs » et « chevillards »

Les « engraisseurs », qui à la différence des naisseurs achètent des veaux nés ailleurs, ont pour clients les boucheries tra-

ditionnelles. Les naisseurs vendent à des « chevillards » (marchands de bestiaux) pour la grande distribution.

Les éleveurs de vaches laitières, qui ne sont plus que 5, optent pour les races Holstein et Montbelliardes. On dénombre au total 350 bêtes.

Les coopératives de la région ayant toutes fermé, le lait tiré des pis des vaches vexinoises prend la direction d'unités de transformation à Clermont, dans l'Oise, pour du lait UHT... La vente directe à la ferme représente un volume très faible.

L'élevage ovin, enfin, n'est plus représenté que par 6 exploitations sur le territoire, avec les races Est à laine-mérinos, Suffolk, Ile-de-France et Solognote. Le marché de la laine est quasi inexistant. Les débouchés sont donc la vente d'agneaux vivants à des particuliers et à des marchands de bestiaux ou la vente directe en caissettes à des abattoirs et ateliers de découpe. Un seul éleveur dispose d'un tel équipement sur son exploitation.

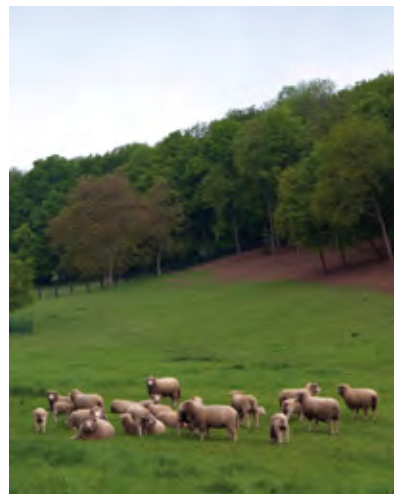
Il ne reste que six éleveurs d'ovins dans le Vexin, dont Alain Vaillant qui compte sur ses enfants pour perpétuer l'entreprise familiale.

L'élevage, dans le Vexin français est une activité de moins en moins pratiquée. Mais **Alain Vaillant** tient le coup ! Producteur céréalier à Vallangoujard, il possède également un troupeau de 200 brebis, auxquelles il réserve une douzaine d'hectares de prairie sur les 200 hectares de son exploitation. Toutes ces bêtes sont destinées à la vente directe.

L'élevage est un métier difficile, reconnaît-il : « on est tous les jours dedans, samedis, dimanches et jours fériés inclus. Il n'y pas un jour où les animaux n'ont pas besoin de nous. ». Faut-il y voir les causes d'une crise des vocations ? Ce n'est pas ce que pense Alain Vaillant qui voit dans l'appauvrissement de la filière élevage dans le Vexin la conséquence de l'absence d'abattoir : « en dehors de la vente directe, il n'y a aucun débouché. Les marchands de bêtes qui avant venaient les chercher n'existent plus... ».

La piste de l'abattoir mobile

Certains prennent leur courage à deux mains et vont jusque dans la Somme



faire abattre les animaux, pour revenir avec des caissettes, transportées par véhicules frigorifiques. Ce qui est long et coûteux. L'idée de créer un abattoir local n'est pas complètement abandonnée, par la Maison de l'Elevage d'Ile-de-France, « mais, précise Alain Vaillant, c'est difficile parce que ça a du mal à être rentable. ». Et pourquoi pas des abattoirs mobiles qui se déplacent de ferme en ferme, comme en Allemagne ? Alain Vaillant pense que ce serait une bonne solution. Toujours est-il que ce n'est pas avec pessimisme qu'il envisage l'avenir, digne représentant d'une lignée qui élève des ovins depuis 4 générations. Il est même probable que ses enfants reprendront le flambeau. C'est pourquoi une nouvelle bergerie sortira prochainement de terre, pour remplacer des installations obsolètes mais aussi pour permettre de faire passer le cheptel à 300 têtes.

Pour le profane, l'agriculture est intimement liée aux idées de savoir-faire traditionnel, transmis de génération en génération, de contact étroit avec la nature. Tout cela reste vrai. Mais, comme tous les métiers, ceux de l'agriculture ont beaucoup évolué ces dernières années, alliant nouvelles technologies et pratiques plus respectueuses de l'environnement.

L'agriculture sait raison garder

Gérard Béguin, polyculteur à Sailly, fait comme il dit « dans les classiques du secteur » : céréales, colza, pois protéagineux... Depuis 1985, il a été certifié deux fois Agriculture Raisonnée, une agriculture qui tient compte des contraintes de rentabilité et des précautions environnementales. Il vient même d'obtenir la certification Haute Valeur Environnementale, créée dans le cadre du Grenelle de l'Environnement. À noter que s'il est le seul agriculteur vexinois à être ainsi certifié, nombre de ses confrères appliquent eux aussi les principes de l'agriculture raisonnée.

Ces principes, quels sont-ils ? « Cela commence par une observation plus pointue de ce que l'on a sous les yeux. Avant d'appliquer un traitement sur un champ, il faut se demander pourquoi on va le faire, si cela est vraiment nécessaire et, dans l'affirmative, quand on va le faire. C'est une remise en question globale de l'acte. ».

Une question de philosophie

L'agriculture raisonnée implique aussi une moindre utilisation des produits phytosanitaires avec, à la clé, le risque d'une baisse des rendements que seules peuvent compenser des techniques de précision. Elle suppose donc, de lourds investissements en temps et en argent, pour financer, comme Gérard Béguin l'a fait, des bacs de rétention pour les cuves à fioul, acheter les outils spécialisés...

« Et tout cela pour ne rien gagner », reconnaît Gérard Béguin, « tout au plus peut-on espérer ne rien perdre ». Faire passer le développement durable en premier devient alors une question de philosophie et il n'a pas perdu l'espoir de « créer une dynamique, en montrant qu'on peut très bien concilier rentabilité et respect de l'environnement ». Il devrait être aidé en cela par les nouveaux critères d'attribution des aides de la PAC qui, selon lui, vont être de plus en plus couplées à la problématique



La Ferme du Colombier à Sailly

environnementale. « C'est ce que j'ai anticipé », se félicite-t-il.

Une expertise reconnue

La reconnaissance de la démarche Agriculture Raisonnée de Gérard Béguin ne lui vient pas seulement des instances nationales : il reçoit régulièrement des délégations étrangères, essentiellement d'Asie du sud-est, Chine et Japon, intéressées par des sujets comme l'utilisation des satellites pour l'emploi des engrais, la commercialisation des grains, les modes de financement de l'agriculture française...

Le semis direct, gagnant sur tous les tableaux

Connaissez-vous le semis direct sous couvert ? C'est la technique qu'utilise **Thibaud Jorel**, polyculteur et éleveur de bovins à Géricourt. « Prenez un champ de colza. Une fois la récolte terminée, il y a des repousses qu'habituellement, on détruit avant de semer autre chose, du blé par exemple. Nous, on laisse tout tel quel pour que le sol reste couvert en permanence et nous semons directement dans les repousses. ». Plusieurs avantages à cela : d'abord une moindre usure du matériel, une économie de temps et de carburant. Mais, surtout, une redynamisation de la vie microbienne qui va largement compenser l'absence de labour, en terme de structure et d'aération du sol notamment.

Un progrès technique décisif

A l'inverse de ce qu'on pourrait penser, cette technique ne favorise pas le développement des mauvaises herbes. « Une terre que vous travaillez dans votre jardin va se « salir » très vite, la nature n'aime pas le vide, explique Thibaud Jorel, les mauvaises herbes aiment la terre fine et la luminosité. Ce qu'on récolte ne représente qu'une infime partie de ce qui pousse. Dans une terre ni labourée, ni hersée, les végétaux parasites ont plus de mal à se développer, d'où une économie d'herbicides ». Economies, respect du milieu naturel... Tout cela est très bien, mais alors, pourquoi tous les agriculteurs ne se conver-

tissent-ils pas au semis direct ? « Parce que l'agriculture conventionnelle est un système devenu performant du point de vue des rendements, répond Thibaud Jorel. Pour susciter un intérêt pour ces nouvelles techniques, il faut tout d'abord les démocratiser et surtout les rendre plus rentables. Cela sur plusieurs années. Les innovations techniques, comme des semoirs spécifiques capables de déposer la graine en terre sous un matelas végétal de 30 cm, le permettront à terme. ».

Atteindre la rentabilité

L'introduction encore récente du semis direct sous couvert a un autre effet. « Avec

une technique traditionnelle, on connaît les principaux problèmes que l'on peut rencontrer, et que l'on sait traiter dans la majorité des cas. Avec le semis direct, on s'expose à de nouvelles problématiques que l'on n'anticipe pas toujours et pour lesquelles

nous n'avons pas encore les solutions. ».

Ainsi Thibaud Jorel a-t-il découvert que si le semis direct déplaît aux mauvaises herbes annuelles, il fait en revanche l'affaire de certaines plantes vivaces (rumex, liseron, chardon...) et d'espèces animales

ravageuses : limaces, mulots, sangliers... Mais Thibaud Jorel est confiant : « Plus il y aura d'agriculteurs qui se tourneront vers le semis direct et ces nouvelles techniques, plus on saura surmonter ces difficultés et trouver des solutions adéquates. ».

L'agriculture qui aime la précision

Un nouveau visage de l'agriculture se dessine dans certaines exploitations du territoire : l'agriculture assistée par ordinateur.

Installé dans la région de Courdimanche depuis 1985, **Denis Fumery** est producteur de grandes cultures : blé, orge, colza, pois protéagineux (destinés à l'alimentation animale), et betterave. Il préside une association d'agriculteurs qui vont chaque hiver dans les établissements scolaires expliquer leur métier. « Il faut expliquer aux élèves et au grand public que nous ne faisons pas n'importe quoi. Les gens sont affolés quand ils nous voient avec nos engins et entendent parler de pesticides dans les médias. ».

Un autre sujet sur lequel Denis Fumery est intarissable, c'est l'agriculture dite « de précision », qu'il pratique depuis 10 ans. « Dans le principe, ce n'est pas compliqué, explique-t-il, il ne faut plus considérer une parcelle comme un élément homogène mais tout à fait hétérogène. Les générations précédentes faisaient déjà de l'agriculture de précision, à leur manière. On savait parfaitement que selon qu'on a une parcelle argileuse ou limoneuse, on ne règle pas l'outil de la même manière. ».

Cartographie et GPS

Depuis, les moyens de connaissance des sols se sont considérablement développés, avec d'abord une cartographie précise de la parcelle cultivée, figurant les variations de teneur en argile par exemple. « C'est la base même de l'agriculture de précision », insiste Denis Fumery. On peut grâce à cela automatiser un semoir, utiliser l'engrais juste là où il est nécessaire.

À la cartographie s'ajoute, depuis quelques années, un outil extraordinaire : le GPS. « Nous sommes géolocalisés à tout moment sur la parcelle. Les technologies les plus récentes nous permettent d'atteindre une précision de quelques

centimètres, qui va bien au-delà de nos besoins. ».

L'agriculture de précision effraie encore un peu : elle a un coût et l'étalement du matériel est « chronophage », pour reprendre les termes de Denis Fumery.

Ce qui ne l'empêche pas d'afficher un bel optimisme, parce que les techniques auxquelles elle fait appel sont en train de se démocratiser, selon lui, et aussi parce que « du point de vue environnemental, c'est formidable ! ».



AGRICULTURE DURABLE : UN PROGRAMME QUI PRÉPARE L'AVENIR

Les agriculteurs du Vexin français sont sensibilisés à l'idée de développement durable. Mais, comment faire évoluer les pratiques agricoles vers toujours plus de respect de l'environnement tout en gardant des exploitations rentables ? Tel est l'enjeu du Programme Agriculture Durable, engagé par le Parc en 2013, en partenariat avec l'INRA. L'objectif est de mettre à disposition divers outils, pour aider ceux qui le souhaitent, dans la mise en œuvre de modes de production plus durables et performants économiquement, faisant appel à de nouvelles

combinaisons de pratiques agronomiques et répondant aux forts enjeux du territoire. Un groupe de travail constitué de 13 agriculteurs et de conseillers agricoles du territoire a retenu trois orientations : la moindre utilisation d'intrants à revenu égal, la diversification des cultures et la communication avec le grand public pour une meilleure compréhension du métier d'agriculteur. Pour accompagner cette réflexion, différents types de rencontres sont organisées : conférences-débats, ateliers d'échanges, visites de stations expérimentales...

Le Parc, un appui local permanent

■ Mesures Agro-Environnementales Territorialisées : un bilan encourageant

La mise en œuvre de nouvelles Mesures Agro-Environnementales Territorialisées (MAET) est une action importante de la mission Agriculture du Parc. Depuis la première campagne, lancée en 2011, 57 exploitants ont souscrit, pour une durée de 5 ans, au moins un engagement, plusieurs pour la plupart, certains agriculteurs souhaitant même, d'une année sur l'autre, élargir l'éventail de leurs actions.

Ces mesures concernent l'ensemble du territoire, notamment les trois sites Natura 2000 (« Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents », « Coteaux et boucles de la Seine » et « Sites à chiroptères du Vexin français ») ainsi que le bassin versant des rus du Roy. Elles portent sur la diminution de l'utilisation de produits phytosanitaires, la reconversion de terres arables en prairies et la gestion extensive de celles-ci, la création et l'amélioration des couverts végétaux, l'entretien de haies, d'arbres isolés ou en alignement, sur les parcelles et au bord des cours d'eau, de prés vergers, de fossés et canaux, de bosquets et de mares.

Une aide financière, correspondant aux surcoûts dus au changement de pratiques, est apportée aux exploitants qui s'engagent dans les MAET.

Une fois les contrats montés et signés avec les agriculteurs, l'accompagnement du Parc se poursuit dans la mise en œuvre des mesures, notamment par de la formation et des bilans annuels quand il s'agit de raisonner ses pratiques pour réduire les traitements phytosanitaires. Une nouvelle campagne de contractualisation de ces mesures va être menée par le Parc en 2014.

Premiers pas dans les MAET

Les Mesures Agro-Environnementales Territorialisées, **Marc Vandeputte** les expérimente depuis peu. Installé à Brueil-en-Vexin, il cultive de manière traditionnelle du blé, du maïs, du colza... Activité à laquelle il



Couvert biodiversité

a ajouté la pension canine ainsi que la création et l'entretien d'espaces verts.

Le contrat MAET sur lequel il s'est engagé pour 5 ans porte sur la réduction de l'utilisation d'insecticides et de fongicides sur une partie de son exploitation, la conservation et l'entretien de haies ainsi que d'arbres isolés (n'existe pas dans les MAET), l'amélioration de couverts végétaux et enfin la remise en prairie d'un hectare de terre auparavant cultivé.

« J'ai peu de recul parce que ce contrat MAET ne remonte qu'au printemps dernier », reconnaît Marc Vandeputte. Trop tôt pour dresser un bilan de l'application de ces mesures donc, ce qui ne l'empêche pas d'avoir observé une légère différence de rendement : « le printemps a été fortement pluvieux, ce qui nous a pénalisés en matière de maladies cryptogamiques (causées à une plante par un champignon - NDR). Mais les parcelles que j'ai réservées à cette expérimentation ont de toute façon un rendement moins important. ». Et il en faudrait plus pour lui faire regretter sa décision. Sa motivation ? « La protection de l'environnement et surtout le maintien du patrimoine arboré régional. ». Et également un souci partagé par nombre de ses pairs : l'amélioration de l'image de l'agriculture auprès du grand public.

■ Agriculture et patrimoine paysager

L'activité agricole façonne les paysages du Vexin. Les fermes sont intégrées aux villages depuis toujours mais l'adaptation des bâtiments est nécessaire pour une meilleure fonctionnalité et un accès facilité.

Bernard Vion, polyculteur à Corneilles-en-Vexin, en apporte un exemple intéressant avec la construction d'un nouveau hangar, il y a 3 ans : « J'avais besoin de place supplémentaire pour entreposer des engins, toujours plus volumineux, semoirs, moissonneuses-batteuses, benne... pour permettre une autonomie de stockage d'engrais et de céréales afin d'assurer l'approvisionnement et la vente dans de meilleures conditions. ».

Ce bâtiment ne peut être implanté n'importe où : il doit se trouver non loin de la route principale et permettre d'accéder facilement à toutes les parcelles de l'exploitation.

Une aide technique précieuse

La particularité de l'emplacement adéquat est qu'il se voit de loin, car l'exploitation de **Bernard Vion** est située sur la partie haute du village, lui-même édifié sur une butte. Une bonne raison de soigner l'apparence du nouveau hangar. C'est ce qui a été fait, avec l'appui du Parc : du bois de Douglas (imputrescible) a été utilisé pour le bardage, la toiture a été réalisée en plaques d'acier plutôt qu'en fibrociment, de petits massifs d'arbres surélevés ont été créés aux abords...

« Le conseil technique du Parc a été très précieux, témoigne Bernard Vion, depuis la préparation du permis de construire jusqu'à l'intégration paysagère du bâtiment, en lien avec l'Architecte des bâtiments de France. ».

Certes, l'appui financier du Parc n'a pas



Un hangar agricole intégré dans le paysage

couvert totalement le surcoût du bardage bois, mais « toute la partie conseil, qui ne m'a rien coûté, est difficilement quantifiable. » conclut Bernard Vion.

■ Le pari de la qualité

Céréalière à Avernes, au cœur même du Parc, **Stéphane Duval** a décidé de se diversifier voici 8 ans en cultivant des oléagineux et en se lançant dans la production d'huile. Mais pas n'importe laquelle : une huile alimentaire vierge, de première pression à froid, qui n'a fait l'objet d'aucun traitement chimique, obtenue à partir de colza, de tournesol, de sésame, de sésame grillé et d'oielette (graines de pavot). Des produits de haute qualité, vendus à la ferme dans sa boutique l'Huilerie Avernoise et qui ont obtenu il y a 4 ans la Marque « Produit du Parc ».

« Les retombées sont difficiles à quantifier mais cela a contribué à notre notoriété,



assure Stéphane Duval. *Nous sommes présents dans tous les guides touristiques du Parc, nous sommes invités à des manifestations comme la Fête du Patrimoine Gourmand de Villarceaux... ».*

Les Moissonneurs en fête

Tous les deux ans, le second dimanche de septembre, l'association Les Moissonneurs, créée il y a une trentaine d'années par Daniel Moratel, organise à Sacy la Fête de la Moisson, qui attire de 2000 à 4000 visiteurs. Cette Fête est l'occasion de (re)découvrir les pratiques traditionnelles du fauchage et du battage, de se frotter aux animaux de la ferme, bœufs et chevaux, d'applaudir un groupe folklo-

rique... Et de voir remises en marche les machines parfois centenaires exposées au musée de la Moisson parmi lesquelles la locomobile (ci-contre). Les Moissonneurs sont toujours en recherche de nouvelles pièces, « à condition qu'elles soient rares, précise Daniel Moratel, parce que ça ne ressemble pas tout à fait à des timbres poste et nous avons des problèmes de stockage. ».



Et maintenant, la farine

Encouragé par ce succès, Stéphane Duval décide en 2009 de monter une meunerie à la ferme en faisant, là aussi, le pari de la qualité : il acquiert des « moulins du Tyrol », des outils de taille modeste mais qui permettent de produire une farine faite à l'ancienne ; le noyau du grain est moins altéré qu'avec les procédés industriels, ce qui assure une meilleure conservation des nutriments contenus dans le blé. L'installation de Stéphane ne permet de produire que 300 kilos de farine par mois, « mais quelle farine ! », est-on tenté de dire. Elle a, à son tour, obtenu la Marque « Produit du Parc » en mai dernier. On peut se procurer cette farine haut de gamme au magasin de la ferme, tous les mercredis, dans les foires et salons. Ce qui échappe à la vente directe prend le chemin des restaurants, d'épicerie fines comme « la Cueillette de Cergy ».

Mission agriculture : l'atout de la complémentarité

Le Parc a confié la mise en œuvre des objectifs qu'il défend en matière d'agriculture à Delphine Filipe et Julien Bourbier. Rencontre.

Titulaire d'un DESS agro-écologie tropicale, Delphine Filipe a complété sa formation à l'Ecole nationale supérieure d'agronomie (ENSA) de Rennes sur la thématique sol et aménagement des milieux. Après une expérience à la Chambre d'agriculture de l'Aube puis à la Communauté de communes du Loc'h (Morbihan) et à l'Institut français de l'environnement (IFEN), elle intègre le Parc en 2004 en tant qu'animatrice de Contrat de bassin et, depuis 2011 chargée de mission agriculture durable.

Vexinois d'origine, titulaire d'un Bac agricole Aménagement de l'espace, Julien Bourbier débute au Parc en 1999 dans le cadre d'un emploi jeunes pour une mission d'éco-garde, mission de terrain pour des actions auprès des communes et des habitants du territoire. En parallèle de sa mission, il obtient un BTS Gestion et Protection de la nature en 2004 qui lui permet d'évoluer vers un poste de technicien agro-environnement tout en poursuivant le lien avec ses missions sur les trames éco-paysagères.

Le relationnel avant tout

« L'essentiel de notre quotidien, c'est le relationnel », assurent-ils tous les deux. « Nous sommes là pour informer les agriculteurs, les soutenir et les accompagner dans leurs projets », explique Julien Bourbier. Accompagner les agriculteurs certes mais en lien avec le réseau de partenaires locaux comme la Chambre interdépartementale d'Agriculture, l'Établissement régional de l'Élevage, les services de l'État (DDT 78 et 95), les collectivités et les associations... Sans oublier la collaboration essentielle avec les différents chargés de mission du Parc dans des actions transversales pour la préservation de milieux et d'espèces remarquables, de la ressource en eau et des sols, pour la valorisation des pro-

duits locaux et l'accueil du grand public et des scolaires dans les fermes, pour le plan climat ainsi que pour des projets en aménagement et paysage.

Des mesures adaptées au terrain

L'animation des programmes de mesures agro-environnementales (MAE) constitue une part importante du travail

« Nous sommes là pour informer les agriculteurs, les soutenir et les accompagner dans leurs projets. »

de Delphine Filipe et Julien Bourbier : choisir les différentes mesures répondant aux enjeux du territoire, à partir du catalogue national (Plan de développement rural hexagonal), en collaboration avec les partenaires techniques ; informer les agriculteurs ; réaliser un diagnostic préalable de chaque exploitation afin d'identifier les mesures les plus adaptées ; monter les dossiers d'engagement sous le contrôle des services de l'État, lesquels in fine versent les aides.

Par la suite, « nous assurons le service après-vente » plaisante Julien Bourbier,

à propos de l'accompagnement mené auprès des agriculteurs à la mise en place de ses mesures pendant les 5 ans de contrat.

Une confiance réciproque

Depuis 2013, Aude Charlier, ingénieure agronome en détachement de l'INRA (Institut national de recherche agronomique) apporte son appui technique et son expertise scientifique à la mission agriculture du Parc pour la mise en œuvre du Programme Agriculture Durable. Ce programme est basé sur une approche partagée de l'agriculture avec les acteurs agricoles du territoire pour définir des enjeux et des objectifs communs.

Avec le temps, des liens de confiance se tissent avec les agriculteurs : « ils aiment bien faire part de leurs pratiques pour montrer que celles-ci évoluent » précise Julien Bourbier ; « ce qu'ils attendent du Parc c'est de pouvoir communiquer sur leur métier auprès du grand public parce qu'ils souffrent toujours de l'image d'agriculteur/pollueur qu'on leur accole » renchérit Delphine Filipe.

L'équipe du Parc est également là pour être un relais d'information auprès du grand public sur ces questions.



Julien Bourbier, Delphine Filipe et Aude Charlier



A VOS CLICHÉS !

Partagez vos plus belles photos illustrant l'agriculture dans notre territoire, ses métiers, ses produits, ses paysages...

Une sélection de dix photos sera exposée de juin à décembre 2014 au Musée du Vexin français à Theméricourt, dans le cadre de l'exposition « Agriculture et alimentation ».

L'ensemble des participants recevra un kit « découverte du Vexin français » et un tirage de son cliché au format A3.

■ Vous pouvez envoyer jusqu'à 5 photos, sous format numérique avant le 15 juin 2014, en précisant vos coor-

données, ainsi que le lieu et la date à laquelle les photos ont été prises, à : contact@pnr-vexin-francais.fr

Les photos pourront, avec votre accord, être réutilisées pour la communication du Parc.

La ferme d'Haravilliers, une exploitation innovante

Agriculture et innovation s'accordent à merveille. La ferme d'Haravilliers, laboratoire pour la méthanisation qui vient de robotiser son activité traite, en est l'illustration.



Pascale Ferry n'est pas une inconnue, pour les nombreux écoliers qui ont visité, son exploitation, la ferme d'Haravilliers, avec son élevage de 160 bovins, et pour les habitants qui viennent chercher le lait cru au distributeur à l'entrée de la ferme. La ferme d'Haravilliers s'est également lancée dans le projet de la méthanisation. C'est dans les années 90, lors d'un voyage en Inde que Pascale Ferry a découvert ce procédé qui consiste à produire un gaz utilisable comme énergie à partir de déchets organiques : « quelques paniers de restes de nourriture par jour placés dans un petit méthaniseur suffisaient à faire fonctionner une gazinière. Je me suis dit que j'avais une ressource phénoménale à la ferme. ».

Une piste prometteuse

Sitôt rentrée, elle lance une étude, co-financée par le Parc et l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), qui conclut que le projet est viable, pour peu que soit assuré l'apport de substrats complémentaires à ceux produits par la ferme. Une première piste, envisagée avec une grande enseigne de la distribution, se révèle finalement infructueuse. L'alternative se fait jour fin 2012 avec une filiale de Véolia (la SEDE), à même de fournir des résidus de l'industrie agroalimentaire, de bonne qualité. Il faut maintenant finaliser le montage administratif, ce qui risque d'être long, et décrocher des subventions qui, dans le

principe, devraient être accordées. Mais le pari n'est pas encore gagné, « même si j'ai foi en l'avenir », assure Pascale Ferry.

Des robots à la rescousse

Autre démonstration de la pugnacité de Pascale Ferry : le regroupement laitier, avec mutualisation des dépenses afférentes à la traite, que la ferme d'Haravilliers avait mis en place il y a 7 ans avec un confrère éleveur, a pris fin de manière imprévue en janvier dernier ; « nous nous sommes retrouvés à trois sur la ferme ; il fallait absolument rationaliser l'activité lait, gourmande en temps de travail. » Pascale Ferry se rappelle un voyage en Suède où elle a vu fonctionner la robotisation de la traite. C'est le moment de franchir le pas.

Deux stations de traite sont installées grâce à l'aide du Parc et de la Région « L'équipement fonctionne en continu, explique Pascale Ferry, ce qui permet d'optimiser la quantité de lait et d'avoir un bon suivi de la qualité, tout en allégeant la charge de travail de 5 heures par jour. » Les humains peuvent souffler. Quant aux vaches, « elles sont bien plus « zen ». Elles mangent, se font traire et dorment quand elles veulent : tout est à la carte. ».

■ Ferme d'Haravilliers
8 rue du Colombier, Haravilliers



La robotisation de la traite



Sauvez le busard !

Il est bizarre, le busard. Alors que la plupart des rapaces niche en hauteur, dans des arbres ou des bâtiments, lui préfère s'installer à même le sol, avec une prédilection pour les champs de céréales...



Non pas qu'il se nourrisse de grains de blé ou d'orge – il préfère largement les petits rongeurs – mais une végétation haute et drue lui assure la discrétion dont il a besoin pour se protéger de ses prédateurs. Dans certaines régions de France, les populations restent inféodées à des milieux tels que les landes. Au nord de l'Europe, cette espèce niche dans les steppes et la taïga. Le busard Saint-Martin fréquente tous les milieux ouverts à végétation peu élevée qu'il inspecte sans cesse à la recherche de proies, d'un vol léger et svelte à un ou

deux mètres de hauteur. Les champs, les prairies et les friches basses constituent ses terrains de chasse de prédilection, mais également les landes, les coupes forestières, les marais à végétations basses, les prairies humides... Facilement reconnaissable, le mâle présente un plumage bleu-gris et l'extrémité des ailes noires. La femelle ressemble aux jeunes et est beaucoup plus discrète. Le dessus est brun et le croupion blanc et lui permet de se fondre dans l'environnement où elle niche.

Son régime alimentaire opportuniste et sa taille lui permettent de capturer un large éventail de proies, allant du lombric jusqu'au pigeon. Néanmoins, lorsque certains rongeurs comme les campagnols des champs connaissent des pics démographiques, il peut se spécialiser volontiers sur ce type de proies. En période de reproduction dans les régions de plaines cultivées, les campagnols constituent au moins les deux tiers des proies apportées au nid. Les passereaux qui nichent au sol sont également des proies recherchées. Les poules de perdrix, les jeunes gallinacés, les rallidés, les limicoles, les grenouilles, les reptiles et les insectes complètent ce régime, dont l'importance varie selon l'année et la région.

C'est ainsi que les promeneurs les plus observateurs peuvent apercevoir cette espèce à la verticale des champs vexinois. Par contre, un agriculteur même très attentif ne remarquera sans doute pas le nid d'un m² dissimulé au pied des épis, au moment de la moisson.

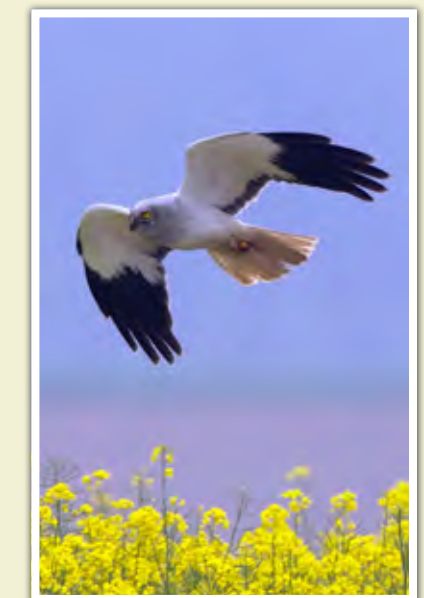
Un nid vandalisé

Le busard Saint-Martin est aujourd'hui une espèce menacée et à ce titre protégée par la loi. Seulement 5 couples nicheurs ont été recensés sur le Vexin en 2013. Le Parc et les ornithologues du CORIF* et de la LPO** lui prêtent donc une attention toute particulière : les nids sont localisés



à la jumelle de manière à connaître la parcelle où est située le nid. Les agriculteurs concernés sont ensuite contactés pour les informer, rechercher précisément le nid et ainsi épargner les quelques mètres carrés de leur implantation si les jeunes ne sont pas volants au moment de la moisson.

C'est ainsi qu'au printemps dernier, un accord était passé avec l'exploitant d'un champ d'orge situé entre Frémainville et Théméricourt afin de protéger un nid au moyen d'une cage, ouverte vers le haut pour permettre aux deux poussins de prendre leur envol quelques temps plus tard.



Hélas, cette cage a été retrouvée jetée de côté et vidée de ses occupants le lendemain même. Par qui ? Pourquoi ? Difficile à dire. Tout au plus peut-on voir dans cet acte une grande méconnaissance du patrimoine naturel vexinois.

BUSARD CENDRÉ ET BUSARD DES ROSEAUX

On compte deux autres busards en Ile-de-France, le busard cendré et le busard des roseaux. Ces deux rapaces ne nichent plus que de façon anecdotique dans le Vexin. Le premier utilise comme le busard Saint-Martin les cultures de céréales pour sa nidification, tandis que le busard des roseaux va être inféodé à la végétation dense des zones humides.

*CORIF : Centre Ornithologique Régional d'Ile-de-France - ** LPO : Ligue pour la Protection des Oiseaux



6 ET 13 MARS : les ateliers jardinage (semis et confection d'abris pour la petite faune) ont réuni au musée du Vexin français 23 enfants



31 MARS : la chasse aux œufs de Pâques et le jeu de piste à la Maison du Parc ont accueilli 182 personnes dans le parc du château



1^{ER} SEPTEMBRE : les Jeux anciens ont rassemblé 1000 personnes à la Maison du Parc



SEPTEMBRE : les « Savoureuses soirées » ont accueilli leurs premiers participants dans les restaurants locaux, dans le cadre de l'opération Goûtez le Vexin, pour des conférences et des concerts



24 FÉVRIER : le spectacle Lombric fourchu, le héros du potager a rassemblé 67 spectateurs.



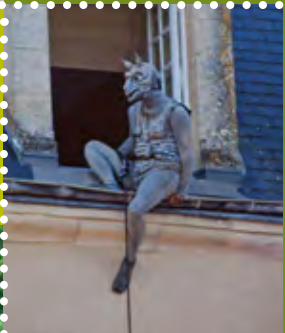
23 ET 24 MARS : dans le cadre de la Nuit de la Chouette, les sorties nocturnes ont attiré 65 participants ; la journée d'animation avec diaporama, ateliers de pelotes de réjection et activités créatives ont attiré 300 personnes dont 96 pour le spectacle Chouette Firmin.



5 AU 7 AVRIL : les Journées des Métiers d'Art ont proposé de découvrir une vingtaine d'artisans d'art sur le territoire à travers des ateliers ouverts au public, 2 circuits de balade ; elles ont accueilli plus de 1000 personnes.

le Parc a également été partenaire de nombreux événements :

25 ET 26 MAI : la Fête de la Nature a vu déambuler 60 personnes sur les coteaux de Seine derrière la compagnie Musicabras et la Maison du Parc a reçu 1084 personnes dont 84 pour le spectacle « Mais où sont passées les abeilles ? » autour de stands, spectacle et animations grand public



15 JUIN AU 15 SEPTEMBRE : l'exposition de Lionel Erba et ses animations a attiré un public régulier à la Maison du Parc



20 ET 21 JUIN : la Fête des Ecoles éco-citoyennes a rassemblé 1068 enfants, soit 45 classes



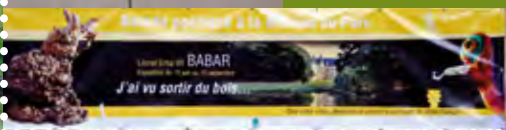
1^{ER} ET 2 JUIN : le Festival des Utopies à Nesles-la-vallée a accueilli 1500 personnes



30 JUIN : la Fête du Sport Nature en famille a accueilli à la Maison du Parc 700 jeunes et moins jeunes autour d'activités sportives et familiales



14 ET 15 SEPTEMBRE : le Grisy Code a présenté sa 6^{ème} édition d'art contemporain



24 AOÛT : la Nuit de la chauve-souris a réuni une trentaine de personnes à Marines



21, 22 ET 23 JUIN : Festival Vexin en Scène a rassemblé 3 700 personnes autour de concerts professionnels, de groupes locaux



Château de La Roche-Guyon
EXPOSITION DU 28.09.13 AU 06.10.13

OKSÉBÔ LES DUOS #4
L'abus... extraordinaire étranger



16 duos de 32 artistes-artisans de 10h à 18h, entrée libre
vernissage de l'exposition samedi 28 septembre à 19h30

21 ET 22 SEPTEMBRE : le Camp de César à Nucourt a organisé la troisième édition du festival de l'environnement, Césarts fête la planète, et a accueilli plus de 2 400 personnes et 2 000 scolaires



28 SEPTEMBRE : la manifestation organisée par Oksébô a été inaugurée au château de La Roche-Guyon en présence de nombreux invités.



ZOOM SUR L'AGRICULTURE ET L'ALIMENTATION AU MUSÉE DU VEXIN FRANÇAIS

Dans le cadre de sa programmation culturelle, le musée du Vexin français présentera une nouvelle exposition temporaire à partir du mois de janvier 2014, faisant suite à l'exposition « La biodiversité à notre porte ».

Ces expositions temporaires permettent aux visiteurs de découvrir le musée sous un angle toujours renouvelé affirmant ainsi la Maison du Parc comme lieu d'animations, de rencontres et d'échanges.

Le thème de l'agriculture et de l'alimentation sera à l'honneur en 2014, grâce aux expositions « Secrets d'abeilles » et « Le potager est un jardin », avec en introduction une mise lumière des enjeux sur le territoire du Parc. Quels sont les produits cultivés sur le territoire ? Les consomme-t-on localement ? Où vont les denrées ?

Du 5 juillet au 30 novembre 2014
EXPOSITION
« LE POTAGER EST UN JARDIN »

Jardin botanique, jardin secret, jardin nourricier, le potager est bien plus qu'un carré de terre où poussent les fruits et les légumes. Il y a de la vie, de l'histoire, des légendes, du temps qui passe et même un peu de magie au potager. Pour découvrir le rythme, les secrets et tous les légumes du potager, quel meilleur guide que celui qui les protège : l'épouvantail ! Homme de paille de ce jardin particulier, l'épouvantail vous raconte l'histoire des légumes que depuis des millénaires les hommes ont appris à cultiver... Et à cuisiner !

Cette exposition, réalisée par Galileo Production, sera complétée par la modulothèque « Cuisine ta santé » des Petits Débrouillards avec jeux, enquêtes et quiz au programme.

Un programme événementiel complet sera également proposé tout au long de l'année : ateliers pour enfants pendant les vacances scolaires, spectacles, conférences, marché de producteurs, journées d'animations grand public...

■ Informations pratiques

- **Horaires**
- Ouvert** : du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h ; le samedi de 14h à 18h ; le dimanche et jours fériés de 14h à 18h d'octobre à avril (de 10h à 19h de mai à septembre)
- Fermé** : le lundi et en décembre
- **Groupes** : en semaine sur rendez-vous
- **Tarifs visite du Musée + Exposition temporaire**
- Adultes : 4 €
- de 15 ans : 2 €
- de 5 ans : gratuit
- Groupes (+ de 15 pers.) : 3 €
- **Contact**
- Musée du Vexin français
- Maison du Parc, 95450 Théméricourt
- **téléphone** : 01 34 48 66 00
- **fax** : 01 34 48 66 11
- **e-mail** : musee@pnr-vexin-francais.fr
- **site internet** : www.ecomusees-vexin-francais.fr

« Secrets d'abeilles, une histoire d'ailes et de miels »
Exposition

Du 4 janvier au 29 juin 2014

Six pattes ! Pas une de plus, ni de moins ! Des yeux simples et des yeux composés, une corbeille pour entasser la pelote de pollen ! L'abeille est un insecte aux outils performants, parfaitement adaptés aux différentes tâches qu'elle accomplit tout au long de sa vie.

Mais au-delà de sa biologie étonnante, l'abeille nous est précieuse par son rôle essentiel pour l'environnement et l'agriculture. Plus de 20 000 espèces d'abeilles dans le monde pollinisent 80% des plantes à fleurs !

Mais connaissez-vous vraiment Apis mellifera et les trésors de la ruche ?

L'exposition « Secrets d'abeilles » a été réalisée par ALTEC (CCSTI de l'Ain) en partenariat avec le CNRS Ressources des terroirs et l'association « les Compagnons du miel ». Elle est basée sur une pédagogie active où le public est amené à découvrir de manière ludique la vie de l'abeille et les trésors de la ruche.



Le jardin laboratoire du musée du Vexin français
Regardez, observez, explorez, touchez, sentez !

Le Parc du Vexin français a mis en place récemment son jardin expérimental d'environ 250 m², à l'entrée du musée du Vexin français.

Ce jardin en évolution permanente va vous permettre de découvrir plantes mellifères, aromatiques, médicinales, décoratives, odorantes... Afin d'améliorer la biodiversité, la majorité des plantes proposées favorise la présence d'insectes butineurs (abeilles, papillons, bourdons) assurant de ce fait la pollinisation des fleurs. L'hôtel à insectes vous attend au fond du jardin ainsi que de petits aménagements bien dissimulés très utiles pour abriter et attirer la petite faune. Bien sûr, ce jardin utilise une démarche durable : aucun pesticide, aucun herbicide n'est utilisé pour son entretien.

Et pour ceux qui le souhaitent, munis d'une fiche d'observation et d'une loupe, nous vous invitons à participer à l'observation et au comptage des animaux présents sur les différents habitats du jardin. « Ce jardin vous invite, alors n'hésitez pas. »



Jardin du musée du Vexin français

De plus, lors de votre visite, nous vous remettons le livret « Le jardin laboratoire du musée du Vexin français ou comment favoriser la biodiversité dans son jardin ? » afin de vous permettre de réaliser chez vous les différents aménagements observés.

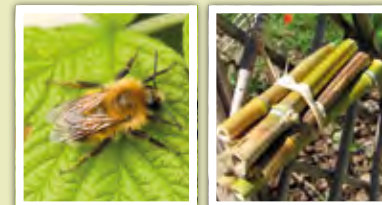


À VENIR : Afin de sensibiliser les habitants du territoire, le Parc va mettre en place un programme d'animation autour de quatre thématiques en lien avec le jardin : • Concevoir son jardin • Mettre en place un compost • Paillage et engrais vert • Biodiversité et hôtel à insectes.

Pour attirer les insectes prédateurs et butineurs très utiles au jardin, voici quelques idées d'aménagements.

■ Tiges creuses et buches percées

Abrités de la pluie et de l'humidité, un simple fagot de tiges creuses ou à moelle ainsi qu'une buche percée de trous de différents diamètres permettent aux abeilles solitaires de trouver une cavité pour pondre leurs œufs.



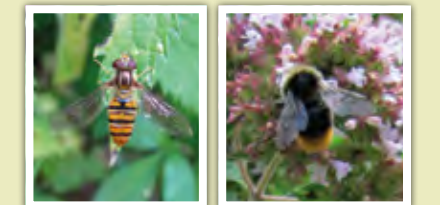
■ Refuge à chrysopes et coccinelles

Ces refuges, garnis de paille ou de débris végétaux secs, permettent aux insectes adultes de trouver un refuge pour passer l'hiver. Très utiles aux jardins, leurs larves sont de véritables prédateurs du jardin.



■ Hôtel à insectes

En offrant le gîte et le couvert, il permet d'attirer un grand nombre d'insectes et autres petites bêtes auxiliaires du jardin telles que différentes espèces d'abeilles solitaires, bourdons, chrysopes, coccinelles, forficules, syrphes...



99 communes !

Situé au Nord-Ouest de l'Île-de-France, le Parc naturel régional du Vexin français rassemble 99 communes dont 79 dans le Val d'Oise et 20 dans les Yvelines, 9 communautés de communes et 5 villes-portes.

ABLEIGES
AINCOURT
AMBLEVILLE
AMENUCOURT
ARRONVILLE
ARTHIES
AUVERS-SUR-OISE
AVERNES
BANTHELU
BERVILLE
BOISSY-L'AILLERIE
BRAY-ET-LU
BREANÇON
BRIGNANCOURT
BRUEIL-EN-VEXIN
BUHY
BUTRY-SUR-OISE
CHAUSSY
CHAMPAGNE-SUR-OISE
CHARMONT
CHARS
CHÉRENCE
CLÉRY-EN-VEXIN
COMMENY
CONDÉCOURT
CORMEILLES-EN-VEXIN
COURCELLES-SUR-VIOSNE
DROCOURT
ENNERY
EPIAIS-RHUS
EVECQUEMONT
FOLLAINVILLE-DENNEMONT
FONTENAY-SAINT-PÈRE

FRÉMAINVILLE
FRÉMÉCOURT
FROUVILLE
GADANCOURT
GAILLON-SUR-MONTCIENT
GARGENVILLE
GENAINVILLE
GÉNICOURT
GOMMECOURT
GOUZANGREZ
GRISY-LES-PLÂTRES
GUERNES
GUIRY-EN-VEXIN
GUITRANCOURT
HARAVILLIERS
HAUTE-ISLE
HÉDOUVILLE
HÉROUVILLE
HODENT
JAMBVILLE
JUZIERS
LABBEVILLE
LA CHAPELLE-EN-VEXIN
LA ROCHE-GUYON
LE BELLAY-EN-VEXIN
LE HEULME
LE PERCHAY
LIVILLIERS
LONGUESSE
MAGNY-EN-VEXIN
MARINES
MAUDÉTOUR-EN-VEXIN
LAINVILLE-EN-VEXIN

MENOUVILLE
MÉZY-SUR-SEINE
MONTGEROULT
MONTALET-LE-BOIS
MONTREUIL-SUR-EPTE
MOUSSY
NESLES-LA-VALLÉE
NEUILLY-EN-VEXIN
NUCOURT
OINVILLE-SUR-MONTCIENT
OMERVILLE
PARMAIN
RONQUEROLLES
SAGY
SAILLY
SAINT-CLAIR-SUR-EPTE
SAINT-CYR-EN-ARTHIES
SAINT-GERVAIS
SAINT-MARTIN-LA-GARENNE
SANTEUIL
SERAINCOURT
TESSANCOURT-SUR-AUBETTE
THÉMÉRICOURT
THEUVILLE
US
VALLANGOUJARD
VALMONDOIS
VAUX-SUR-SEINE
VÉTHEUIL
VIENNE-EN-ARTHIES
VIGNY
VILLERS-EN-ARTHIES
WY-DIT-JOLI-VILLAGE



Couleurs du Vexin français, journal du Parc – ISSN : 1280-0112 – Journal tiré à 42 000 exemplaires – **Directeur de la publication** : Marc Giroud – **Rédacteur en chef** : Bruno Caffin – **Secrétaire de rédaction** : Ghislaine Lapchin de Poulpique – **Comité de rédaction** : Membres de la Commission Communication et promotion du territoire – **Rédaction** : P. Anjubault – **Participation à l'élaboration de ce numéro** : C. Auriel ; J. Bourbier ; A. Charlier ; S. Chauffour ; F. Dété ; D. Filipe ; N. Galand ; P. Gautier ; P. Gueit ; I. Landry ; M. Loriné ; J. Marran ; S. Martin ; C. Przysiecki ; F. Roux ; V. Rogez-Boubouneille – **Suivi et coordination** : V. Rogez-Boubouneille, sous la direction d'Agnès Lanthier – **Création** : Autrement Dit Communication – **Réalisation** : Christophe Moi – **Imprimeur** : Imprimerie Champagnac, sur papier recyclé Cocoon – **Crédit photos** : P. Anjubault ; P. Ferry ; Fotolia ; D. Fumery ; M. Giroud ; F. Lelièvre ; Parc naturel régional du Vexin français ; S. Perera-Alizari Images

Parc naturel régional du Vexin français
Maison du Parc – 95 450 Théméricourt
Tél. 01 34 48 66 10 – Fax: 01 34 48 66 11
Site internet : www.pnr-vexin-francais.fr
E-mail : contact@pnr-vexin-francais.fr

 **ile de France**


le département



Yvelines
Conseil général